

# Le site qui racole aux abords des unifs

## PROSTITUTION Un nouveau site de « sugar-dating » s'implante en Belgique

► La vaste campagne du site RichMeetBeautiful en Belgique a immédiatement fait réagir les universités et les pouvoirs publics. ► Car si l'entreprise vend du « Fifty shades of grey », la réalité est celle de la prostitution étudiante.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le coup de com. est réussi. Ce lundi, les médias ne parlaient plus que de ça : la campagne de promotion du site RichMeetBeautiful, en plus d'être massive (communiqué de presse, camions on ne peut plus explicites...) provoque un tollé dans les universités et bien au-delà...

C'est que ce « site de rencontres » un peu singulier propose de mettre en contact des « sugarbabies », soit des jeunes étudiantes, avec des « sugardaddies », c'est-à-dire des hommes d'âge mûr à la situation financière confortable. Sur le papier, et dans le discours du CEO de cette entreprise norvégienne, Sigurd Vedal, ce n'est rien d'autre que l'incarnation des histoires de *Cendrillon* ou *Fifty Shades of Grey* (sic !). En réalité, il s'agit surtout... de prostitution étudiante.

Les universités et les pouvoirs publics ne s'y sont pas trompés. Ce lundi, alors qu'un professeur de l'ULB postait une photo du camion stationné avenue Franklin Roosevelt, les établissements

et les pouvoirs publics ont rapidement réagi, tentant par différents moyens de faire rentrer les indésirables au garage (lire ci-contre). Ils auront fort à faire :

RichMeetBeautiful fait désormais de la Belgique un marché prioritaire après son implantation dans les pays scandinaves cet été. La demande serait importante : en un week-end, la plateforme compte déjà plus de 20.000 inscriptions en Belgique...

**« La prostitution étudiante s'appuie sur la précarisation grandissante des étudiants »** RENAUD MAES, SOCIOLOGUE

Reste que ces entreprises sont difficilement attaquables, comme l'explique Renaud Maes, docteur en sociologie, l'unique chercheur à avoir mené une enquête sur la prostitution étudiante en Belgique. « Ces firmes ont généralement des avocats très calés. Et elles sont très hypo-

crites : elles nient qu'il s'agit de prostitution et interdisent par exemple des discussions liées à la tarification sur leur plateforme... Tout en sachant très bien que ces discussions se font hors ligne. Ils ont parfaitement conscience des types de jeunes qu'ils recrutent - à savoir des étudiant(e)s en difficulté financière ou en rupture avec leurs parents. »

Le discours de Sigurd Vedal se veut évidemment aux antipodes de cette réalité. « On ne promeut

pas la prostitution, mais l'aspect financier fait partie de toute relation. Car c'est ça la clé : il s'agit bien de relations romantiques entre deux personnes qui posent

leurs propres conditions. Les femmes cherchent des hommes puissants, intelligents, brillants. Depuis *Fifty Shades of Grey*, elles sont plus libérées et peuvent exprimer ces demandes. » Oui, il est bien question de « libération »...

Renaud Maes est formel : tous sont entré(e)s dans ce type d'activité pour « faire face à une urgence pécuniaire » : « Même si ensuite, les revenus peuvent devenir très confortables et des mécanismes d'affiliation se mettent en place. Les jeunes ont alors des difficultés à revenir à un niveau de vie inférieur... » Autre image version paillettes renvoyées aux oubliettes : cette idée selon laquelle il s'agit principalement de cadeaux, de week-ends dans des hôtels de luxe et de concerts à l'opéra. Le travail sur le terrain de Renaud Maes autant que le reportage en caméra cachée de RTL-TVI (diffusé la semaine dernière) démontrent que les tarifications sont très rapidement évoquées : à l'heure, à la soirée ou à l'acte.

Le phénomène étant relativement nouveau, il est encore compliqué d'avancer si les « sugarbabies » ferment boutique une fois leur diplôme en poche. Mais Renaud Maes a en tout cas déjà observé des cas d'étudiant(e)s qui finissent par sécher les cours pour assurer cette activité... et décrocher de leurs études.

« Ce qui me paraît le plus important à pointer, conclut le sociologue, c'est que la prostitution étudiante s'appuie sur la précarisation grandissante des étudiants. Il ne suffit donc pas d'empêcher que la publicité arrive

aux étudiants, mais il faut faire en sorte qu'elle ne soit pas pertinente et lutter contre la précarité ! » ■

ELODIE BLOGIE

### RÉACTIONS

#### Plainte ministérielle

Dans les universités, dans les cabinets ministériels, chez les bourgmestres ou encore au Jury d'éthique publicitaire, les réactions n'ont pas tardé.

► **Le ministre des Droits des femmes**, Isabelle Simonis, et le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt, se constituent partie civile au pénal en invoquant l'article 380 du Code pénal incriminant l'incitation à la débauche et la prostitution.

► **Les bourgmestres** sont sollicités par ces mêmes ministres et par le cabinet du ministre-président bruxellois, Rudi Vervoort. Ils sont invités à prendre des arrêtés pour faire interdire ces camions promotionnels. Seules les communes possèdent en effet un levier de ce côté.

► **Le Jury d'éthique publicitaire** a déjà reçu plusieurs plaintes ce lundi. Il se penchera sur ce cas mardi 3 octobre... Et devrait se prononcer dans le courant de la semaine prochaine. En théorie, il peut aller jusqu'à imposer la suspension de la campagne. Mais d'ici la semaine prochaine, il est fort probable que d'autres choses aient bougé.

E.B.L.